



Un responsable Tourisme et Patrimoine (h/f)

Par voie de mutation / contractuel
REDACTEUR OU ATTACHE TERRITORIAL. Poste ouvert à d'autres cadres d'emploi sous réserve d'une forte expérience des missions.

Rémunération statutaire + Régime indemnitaire + Treizième mois.

Poste à pourvoir en septembre 2023.

LES MISSIONS

Sous l'autorité de la Directrice générale des services de la Communauté de Communes du Val de Morneau, et en lien permanent avec les autres services de la collectivité (services techniques et services financiers en particulier), vous aurez en charge, pour la CCVM et les 8 communes membres, les missions suivantes relatives au Tourisme et au Patrimoine :

TOURISME :

Au sein du service Tourisme (équipements estivaux et hivernaux, réseau des sentiers d'itinérance pédestres et cyclistes), vous assurerez les missions suivantes :

Développement de la politique touristique de la collectivité :

- Accompagnement des élus dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur politique touristique
- Relations avec les entités supra-communautaires et intégration dans leurs politiques touristiques
- Evolution du projet touristique 4 saisons, mise en valeur des sites touristiques d'exception, développement des réseaux de mobilité douce
- Mise en œuvre des objectifs et actions déclinées dans le Contrat de Station
- Réponses aux appels à projets, suivi de leur réalisation et évaluation
- Coordination et suivi des projets, labels et événements sur les hébergements et aires d'accueil touristiques publiques du territoire.

Communication touristique :

- Développement des labels
- Conception de la stratégie et des supports de communication touristique en lien avec les partenaires
- Suivi de la mise à jour de la cartographie et de la signalétique touristiques.

Gestion du service :

- Organisation des personnels et plannings, des activités et événements
- Conception et exécution du budget du service, suivi de la taxe de séjour
- Préparation des réunions de la Commission Tourisme, préparation et suivi des délibérations et conventions foncières liées au service.

PATRIMOINE :

Le service inclut les bâtiments et monuments classés, inscrits ou non aux monuments historiques, propriété de la CCVM et des communes membres.

Connaissance du patrimoine communautaire et des communes membres :

- Suivi de l'inventaire, des données du patrimoine et des programmes réglementaires de protection
- Missions d'études, d'expertises ou de médiation en matière patrimoniale, communication
- Relations avec les partenaires culturels et patrimoniaux, dont DRAC et UDAP.

Mise en œuvre et suivi des opérations de valorisation du patrimoine local et des projets patrimoniaux d'intérêt communautaire en lien avec les services fonctionnels et techniques concernés.

Participation aux travaux et animations des labels patrimoniaux :

- UNESCO ; Sites clunisiens ; Cité de Caractère de Bourgogne Franche-Comté.

VOTRE PROFIL

Formation bac + 3 minimum en développement territorial et/ou en préservation et valorisation du patrimoine.
Capacités managériales et en gestion de projet.

Première expérience souhaitée.

Autonomie et sens du travail en équipe, initiative, esprit d'analyse et de synthèse.